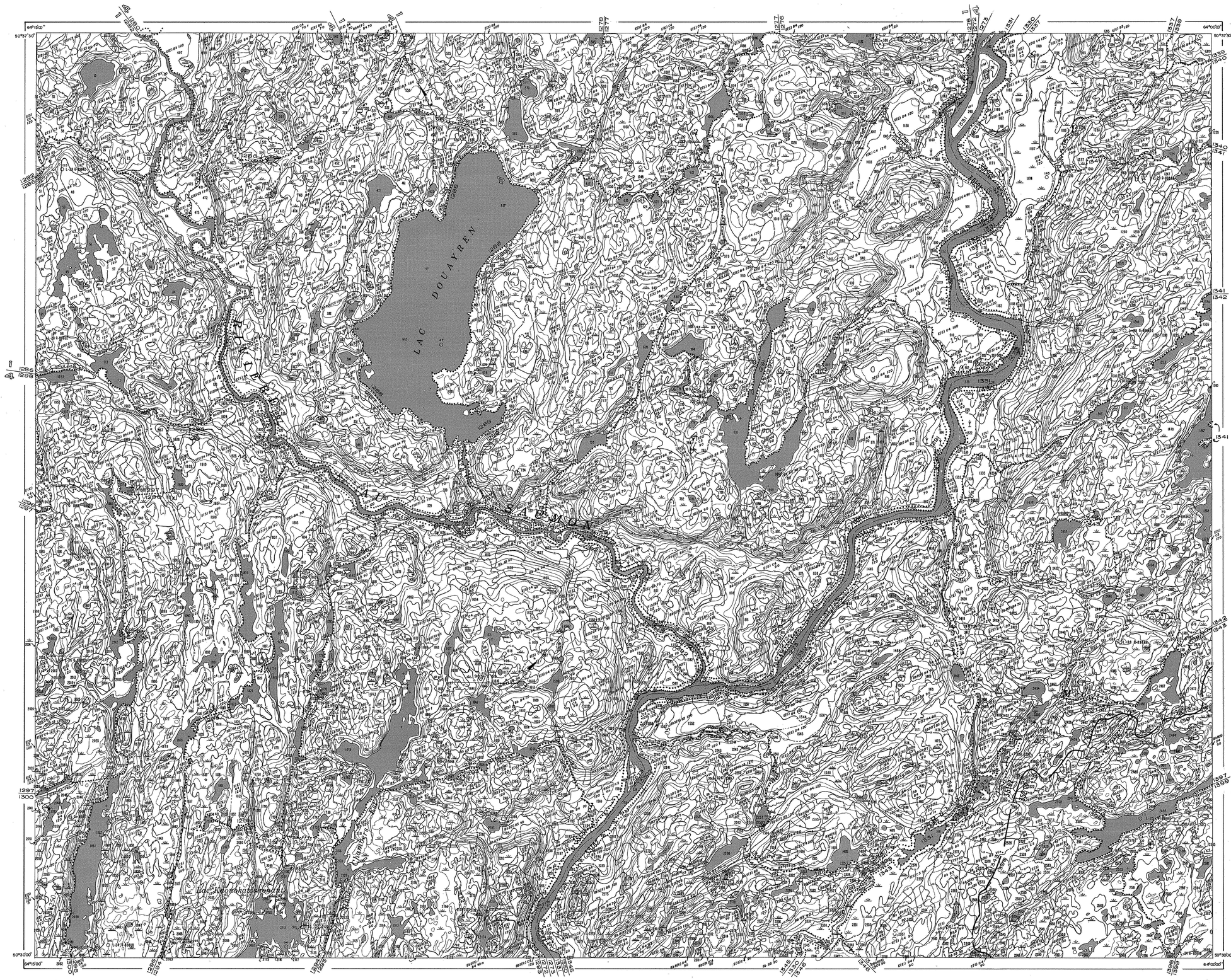

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (©) 1979, 22-I-09) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de paroisse
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou pin rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à peuplier
— à mélèze
(plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou thuja rouge occupant plus de 75% de la portée du sol)
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à peuplier
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à épinette noire et/ou épinette
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation d'épinette noire)
(plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à mélèze
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou sapin (le pin occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— de thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Prucheraie
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de pruche)
MÉLÈZIN
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc
— à pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillus à résineux intolérantes avec pin gris
— — — — — avec épinette noire
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec sapin
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillus à résineux tolérants avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Chênaie avec résineux
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— à résineux intolérantes
— à résineux tolérantes
— sur station humide
(plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplier
Chênaie rouge
Érablière
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peupliers
— à feuillus à résineux intolérantes
— à feuillus à résineux tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Éclaircie
Épaisse légère
Brûlis par feu

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mûrs:
⊖ 10-50 %
⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Reboisé
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
70-50 "	50-70 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Plus de la dominance de feuillus intolérants, jusqu'à des tiges entre 0 et 90 cms
Autres: généralement, jusqu'à des tiges entre 0 et 60 cms
Vieilleux inéquienne: Plus de la dominance de feuillus tolérants, jusqu'à des tiges entre 0 et 90 cms
Autres: généralement, jusqu'à des tiges ont plus de 90 cms.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	0m-7m	7m-12m	12m-17m	17m-22m	22m-27m	27m+
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 50 %	P
Forte	51 à 70 %	F
Abrupte	70 % et plus	A
Superficie entourée de pentes >30 %		S

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux synoptiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1D3 cp 50H-6
— détérioration
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R c5 c1B-D1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: MARC V. MERCIER & ASS.
SIGNATURE: Marc V. Mercier
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: 1989
Année de publication: 1990
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/5/89
Déclinaison magnétique: 25° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 40*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000
Concessionnaire ou autres: 17 04
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 3510*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97800
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1344*
Région écologique: 11a
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-I-5 S.E.	22-I-6 S.O.	22-I-7 S.E.	22-I-8 S.O.
22-I-10 N.E.	22-I-9 N.O.	22-I-12 N.E.	22-I-11 N.O.
22-I-10 S.E.	22-I-9 S.O.	22-I-12 S.E.	22-I-11 S.O.
22-I-7 N.E.	22-I-8 N.O.	22-I-5 N.E.	22-I-6 N.O.

221/9 S.E.